RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Bretagne

Direction de l'hospitalisation, de l'autonomie et de la performance
Direction adjointe autonomie
Département Accompagnement à la transformation de l'offre médico-sociale

DÉCLARATION D'INFRUCTUOSITÉ à l'avis d'Appel à Projets n° 2022-ARS-01 relatif à la création de 9 places d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sur Rennes Métropole

Aucune candidature n'a été réceptionnée suite à l'avis d'Appel à Projets n° 2022-ARS-01 relatif à la création de 9 places d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sur Rennes Métropole.

L'appel à projets est déclaré infructueux.

Les places seront attribuées par extension non importante en lieu et place de cet appel à projets.

Cette déclaration fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne et sur le site internet de l'ARS.

Fait à Rennes, le 16 SEP. 2022

Le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Stéphane MULLIEZ

6, Place des Colombes
CS 14253
35000 Rennes Cedex
Tél : 02.90.08.80.00
www.bretagne.ars.sante.fr